

justice de sévir contre les abus des lois devait nécessairement entraîner de graves désordres. Il n'était pas rare de rencontrer à l'époque où se déroule notre récit des indiens presque aussi redoutables aux voyageurs que les Iroquois dans les premiers temps de la colonie et que les Modocs actuellement en Orégon. Il y avait des Canibales, ainsi que l'attestent les rapports du temps, des payens avec toutes les superstitions du paganisme. Malgré tous les efforts de la Cie de baie d'Hudson pour maintenir la paix là où elle tenait ses comptoirs, la contrée était si vaste et la nature offrait tant de retranchements inexpugnables que les criminels pour la plupart demeuraient impunis et commettaient les crimes les plus odieux, sans aucune crainte des poursuites humaines.

A chaque pas, on pourrait dire, l'œil du voyageur est frappé par un tombeau, orné à mode indienne, et bordant des nombreux sentiers, lesquels se croisent en tous sens et forment un véritable labyrinthe pour celui qui n'est pas habitué à parcourir la forêt. Ces tombeaux, s'ils pouvaient parler, dévoileraient d'étranges choses. D'abord les objets qu'on y remarque disent suffisamment l'ignorance profonde de ceux qui les ont élevés ; toujours en effet ils présentent leurs ornements payens tels que raquettes, avirons, et la pelle traditionnelle pour l'usage du défunt durant son voyage de l'autre monde. Et ensuite leur grand nombre laisse toujours à supposer un assassinat, un crime ; l'imagination nous conduit involontairement à cette conclusion.

Tous ces faits réunis nous démontrent dans quel état se trouvaient nos compatriotes peaux-rouges tandis que nous avions nous-même à veiller à notre propre sécurité.

II.

Maintenant une courte description de la contrée qu'il nous faut traverser pour assister aux exploits de Kanecabannishcum.

Ici passe la magnifique chaîne des Laurentides ; là la plaine parsemée de lacs et de montagnes. De petites rivières comme un filet d'argent dirigent leur cours vers le fleuve St. Laurent ; ce fleuve dont les détours nombreux et les eaux limpides apparaissent comme un serpent sans fin qui déroulerait ses anneaux au soleil.

La végétation y est extrêmement riche. Outre les plantes dont nous connaissons la beauté et qui recouvrent une terre fertile, formant un tapis d'un éclat incomparable, et les mousses brunes, rouges, vertes croissant sur le roc, nous avons encore un grand nombre d'arbres, aux teintes variées, composant un aspect des plus enchanteurs. Ainsi, par exemple, le merisier noir marquant ses feuilles sombres à celles plus pâles du bouleau et du peuplier tremblant et du mélèze ; aux bords des rivières, partout où le terrain est moins aride, le saule des marais, l'aulne, et ces jolis arbrisseaux rosages, le Kalmie, l'ozalée, élevant leurs têtes verdoyantes ; enfin le Pin, le Sapin, le Chêne, l'Orme, l'Érable formant de leurs sommets touffus une véritable voûte de verdure où les rayons du soleil viennent s'abattre. Dans ce dôme, au milieu d'une atmosphère parfumée chantent éternellement le rossignol, le rouge gorge et tous les oiseaux de notre faune canadienne. Le pittoresque se mêle à l'harmonie. Le feu, de sa langue brûlante, a lèché en quelques endroits le

flanc à pic des roches de granit qui présentent ça et là leurs blessures sanglantes bordées de noir ; des arbres centenaires, par petits groupes sur un piton de montagne se dressent vers les nues ; d'autres frappés de la foudre restent suspendus au dessus de l'abîme. Le vent faisant voltiger les feuilles, une cascade jetant dans le voisinage ses notes mugissantes ou plaintives, sont autant de charme ajouté à la beauté du tableau.

III

Sur le bord du Lac Kemp, dans la contrée indienne, et placé dans un enfoncement d'un énorme bloc granitique s'élève un tombeau, semblable à ceux que nous avons indiqué et portant les mêmes inscriptions ; mais il possède encore une vieille épée, marque d'un chef, et une croix de bois grossière probablement déposée là par un voyageur canadien. La mousse, les plantes grimpantes ont entièrement envahi le tumulus qui ressemble à une élévation naturelle si ce n'étaient la forme particulière et le site. Des rosiers sauvages, la bergeronnette, le lys des bois et mille autres fleurs y ont établi leur séjour. Non loin de là et sur une petite langue de terre s'avancant dans le lac existent les ruines d'une bâtisse en bois, autrefois employée par Cie. de la Baie d'Hudson comme dépôt temporaire des pelleteries. De même que le tombeau, cette cabane indique une grande vétusté ; elle compte aujourd'hui soixante années d'existence ; comme le tombeau aussi elle est recouverte de végétation, et divers reptiles, des couleuvres, des lézards, et des oiseaux de nuit, comme la chauve souris, le hibou, la chouette, y vivent en frères, et s'enfuient en tous sens quand un être humain, quand un voyageur vient les troubler pour un moment.

Autrefois cette cabane était habitée par un sauvage du Lac des Deux-Montagnes, préposé à la garde du poste par l'Hon. Cie. Il y vivait avec sa femme, une sauvagesse de la tribu des Algonquins. Nos deux époux, comme Philemon et Baucis coulaient des jours heureux sous leur toit de chaume. On dit que les voyageurs que le hasard leur envoie. Nous verrons par la suite si la justice du Dieu est comparable à celle de Jupin, métamorphosant les deux vieillards de la fable, en chênes.

La femme s'appelait Catherine et le mari Tiffé. La première s'occupait des soins du ménage, tricotait des nattes ; elle excellait aussi dans la confection des ouvrages en peaux de Caribou et brodés en poil de porc-épic. Tiffé fournissait la cuisine de gibiers et des victimes de son bras nerveux.

Un jour, obéissant à sa passion favorite, Tiffé dit brusquement à sa femme : " Femme, le soleil regarde le toit de la cabane, je serai de retour quand les fumées du soir commenceront à s'élever du lac." Et il partit à travers la forêt où il disparut bientôt.

Cette journée là Catherine était inquiète ; par un instinct particulier à sa vie de sauvage elle pressentait un malheur. Voyant son mari éloignée, elle se résigna bon gré mal gré à son sort, et vint s'asseoir sur le seuil de la porte. Elle battit le briquet et alluma une vieille pipe noircie dont elle ne tarda pas à tirer d'énormes bouffées de fumée ; puis, plongeant sa tête dans ses mains, elle dirigea son regard immobile dans la direction du lac. On l'eut prise pour une statue grecque ou une momie égyptienne.